

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

Présents : MMES ZAPATA Annie, BUDNY-GALA Lydia, CATY Francine, et BOUILLET Nelly et MM. GUILLOT Frédéric, LE GALLIARD Frédéric, BILLON Stéphane, COTTAZ Gilles, HÉRITIER Alban, POUTARD Sébastien, LARENAUDIE Anthony, LE COSTOËC Thierry et VIAL Alain.

Secrétaire de séance : LE COSTOËC Thierry

ETAIENT EXUSES : DELAGE Patrick et donne pouvoir à Mme ZAPATA Annie

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance du 03 avril 2023 et du 20/02/2023 :

Les comptes rendus sont validés à l'unanimité.

Commission travaux :

Les travaux de la sécurisation des écoles : les portails et les clôtures vont être terminés.

La route de la scierie a été refaite par eurovia.

Le mobilier extérieur va être installé la semaine prochaine à côté de la salle polyvalente et le local associatif.

Les travaux demandés à l'école maternelle pour l'aménagement de l'accueil sont toujours en cours de réflexion et devis. Ils devraient être réalisés pendant l'été.

Les voiles d'ombrage seront installés si les conditions climatiques le nécessitent.
Les visiophones seront installés en juillet.

Salle polyvalente :

Une demande de financement des aménagements de la salle polyvalente va être faite à hauteur de 80% et 20% à la charge de la commune. Des devis comparatifs seront faits.

Epicerie participative :

Une réponse devrait être rédigée dans le cadre de l'AAP ANCT.

Dans ce cadre, il est prévu que la mairie s'occupe des travaux, l'association de l'aménagement. Des devis sont à demander pour un retour en mairie début septembre.

Bâtiment communal :

Le diagnostic a été fait.

Les demandes de devis sont en cours pour septembre, nous ne ferons pas de gros travaux.

Une rencontre sera faite avec les maîtresses de l'école primaire.

Cantine :

Thierry Le Costoec arrête sa prestation en septembre. Une simulation a été faite pour la cantine avec Sainte Feyre et Jarnages. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de conventionner avec la commune de Sainte Feyre dans un premier temps pour une période des trois mois à partir de

septembre 2023. Le prix du repas étant de 4,90€.

Les repas seront retirés à Sainte Feyre. Manuela Gourgues se chargera de cette tâche avec le Kangoo de la commune.

Thierry Le Costoec va contacter des fournisseurs pour l'achat de caissons frigorifiques.

À l'issue de la période des trois mois, un point sera fait entre les communes de la Saunière et Sainte Feyre soit pour continuer ou cesser le partenariat.

IL a été délibéré sur le prix du repas facturé aux parents à partir de septembre à 11 voix pour et 3 voix contre pour un montant de 3,70 €.

Il est décidé de continuer à travailler sur l'hypothèse de la mise en place d'une cantine scolaire à la Saunière. À ce titre, un poste de cuisinier à mi-temps sera ouvert à la vacance en septembre.

Le 27/06/23 une réunion sera tenue à la salle polyvalente de la saunière, les parents des élèves seront invités ainsi que les maires du RPI. L'objet de cette réunion est de présenter aux parents le choix validé pour la cantine à la rentrée de septembre.

Cimetière :

Le règlement intérieur est en cours de rédaction. La procédure de reprise de concessions est en cours.

Il est demandé à Amandine, secrétaire de mairie, après validation du coût, d'apposer des panneaux sur les concessions à l'abandon.

Un rendez-vous est prévu le 30/05/2023 à 8H30 en présence du maire et des adjoints à ce sujet.

Adressage :

IL est prévu une présentation du diagnostic réalisé par la poste fin mai 2023.

Cure :

Le DPE a été fait le 14/04/23 à 9H30. La mise en vente sera faite pour 140 000 €. Une communication sera faite sur les réseaux sociaux par la commission communication : leboncoin, facebook,

Terrain route de Mesminas :

Cadexpert et WEGEO ont été mis en concurrence.

WEGEO a réalisé un permis d'aménagement gratuit, si accepté un devis pour le bornage sera fait.

Le permis a été accepté, il y a juste eu quelques remarques des architectes des bâtiments de France.

Les propriétaires, qui sont riverains et mitoyens à la parcelle seront invités pour le bornage.

Communication vie associative :

Epicerie participative :

Des devis vont être faits pour les travaux, l'équipement, la communication et l'enseigne. La première réunion aura lieu pour la création de l'association le 25/05/23 à 18h.

Marché des producteurs :

Le premier marché a été une réussite, il y a eu une conférence de presse. Pour le 01/06/23. Une demande de buvette a été demandée des tables pour manger, de la musique si c'est possible.

Le coût de la Sacem est d'environ 200€, un animateur environ 300 € plus le matériel à estimer.

La commission vie associative va devoir effectuer un budget prévisionnel pour l'année. Un point va être fait par les organisateurs et les élus sur leur présence.

Un atelier vélo proposé par Recyclabulle sera présent sur les marchés.

Des flyers sous forme de calendrier à l'année vont être réalisés et distribués dans les boîtes aux lettres.

La prochaine réunion de la commission est fixée le 07/06/23.

Plan vélo :

L'agglomération du grand guéret travaille sur un plan vélo. À ce titre un technicien a rencontré Frédéric Le Galliard pour connaître les usages des administrés et voir s'il était possible de raccorder la Saunière à cette réflexion.

Ressources Humaines :

La mairie va se renseigner pour ouvrir un poste de cuisinier contractuel pour accroissement temporaire d'activité de 17h30 ou 20h par semaine sur 36 semaines annualisées.

Concernant la promotion interne de Mr Trespeux, une délibération pour la création de son poste va être prise ainsi qu'une publication d'un mois pour effectuer sa nomination, elle est validée à 13 pour et 1 contre.

La mairie va se renseigner pour savoir s'il est possible de créer un poste d'agent de maîtrise puis le supprimer pour agent technique.

Mr Cottaz arrête son activité à la Saunière, mercredi prochain, il part à la retraite.

L'offre d'emploi pour remplacer Mr Cottaz va être publiée sur le site de la collectivité territoriale prochainement et sur le site de pôle emploi à partir du 15 juin, les entretiens seront le 07/07/23 matin. Le poste va être ouvert sur la même fiche de poste.

L'aménagement du poste de Mme Malochet Gislaine aura lieu prochainement, pour ses problèmes de dos. Le centre de gestion pourrait financer l'achat d'un fauteuil et d'une autolaveuse pour septembre.

Un devis sera demandé à Pac23 pour la réalisation des clefs salle polyvalente et salle des associations.

La demande de décision modificative du budget pour la taxe d'aménagement est accordée le montant manquant au compte 10226 va être réalisée.

